

baisse qui font « disj

Un vendeur : « Les clients et les entreprises mis en difficulté »

Heureusement que Jean-Pierre Nevoret, patron de « Bois Discount » à Pégomas, prend les choses avec philosophie. Parce que depuis le 18 novembre, il a déjà remboursé 20 000 € d'acomptes versés par des clients qui ont annulé leurs commandes de chaudières à bois.

« Il faut les comprendre. Pour une même installation, ils vont maintenant sortir le double de leur poche. Tout le monde ne roule pas sur l'or. Alors les budgets ric-rac, forcément, refont leurs comptes et jettent l'éponge. Pareil pour des clients qui ont davantage de moyens ».

A leur niveau antérieur, les aides du conseil général étaient effectivement très incitatives. Elles pouvaient représenter jusqu'à 50 % de la dépense totale, sans même parler du crédit d'impôt. Les personnes faisant construire comme celles qui rénovent de l'ancien trouvaient donc dans ce système un avantage financier et un intérêt écologique.

Aujourd'hui, il est toujours bon pour la nature de s'équiper en solaire ou de



Jean-Pierre Nevoret a déjà remboursé 20 000 euros d'acompte à des clients qui se désistent pour l'achat d'un poêle après la baisse des subventions. (Photo A. M.)

se chauffer avec un poêle à bois. Mais pour le portemonnaie, c'est une autre

affaire. « Pendant un an, nous avons fait beaucoup de devis. Les commandes

ont été nombreuses, à tel point que les industriels peinent à suivre. Les délais de livraison se sont allongés. Septembre est pour nous un mois de forte activité. Les clients prospectés à cette époque n'ont pas forcément encore pris leur décision. Certains qui allaient s'engager ont renoncé », poursuit Jean-Pierre Nevoret en montrant un classeur plein de devis en attente.

« J'envisageais d'ouvrir rapidement deux showrooms, l'un à Fayence et l'autre à Cagnes-sur-Mer. Dans les conditions actuelles, ça ne me paraît plus possible ».

A cela s'ajoutent de menus agacements : « des prospectus de publicité bons à mettre à la poubelle puisque les investissements ne sont plus subventionnables à 50 %, ce qui était le thème central de la campagne ».

Et devant son établissement de Pégomas, le grand panneau de 4 x 3 mètres est aussi à refaire. Coût : 3 000 €.

« On aurait quand même apprécié un délai pour s'adapter plutôt que cette mesure brutale qui met en difficulté les clients et l'entreprise... »